

## **Gel de la construction à Varangéville**

by **Le Moniteur** - mardi, février 12, 2002

<https://www.correspondances.fr/gel-de-la-construction-a-varangeville/>

**La direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire) gèle depuis plusieurs mois tout permis de construire à Varangéville (Meurthe-et-Moselle).**

Marquée par l'effondrement de cités ouvrières du bassin ferrifère de Lorraine en 1996 et 1997, cette administration se protège contre le risque de se trouver prise au dépourvue par d'éventuels affaissements miniers dans le bassin salifère. Située au-dessus des mines de sel exploitées par les Salines de l'Est, Varangéville présente un sous-sol exploité à 75 % pour sa partie haute et à 32 % sur sa partie basse. Des galeries de 4 mètres d'épaisseur creusées à 160 mètres de profondeur génèrent des affaissements en douceur, au rythme de 2 mm par an. Considérant que ce phénomène – connu depuis plus d'un siècle – n'est pas dangereux, la municipalité et l'exploitant contestent le gel de l'urbanisme.

La direction départementale de l'Equipement, s'appuyant sur l'avis de la Drire, estime au contraire que « *le principe de précaution doit s'appliquer* ».